

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020

Le 12 mars 2020 à 10H00 (Heure locale), il sera procédé dans les locaux de l'AMMC à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert n° 01/2020 relatif à :

LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN PLACE DE MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS – LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur le Portail Marocain des Marchés Publics <https://www.marchespublics.gov.ma> ou peut être retiré, du siège de l'AMMC sis Immeuble A, ensemble immobilier Sun City, avenue Ennakhil, Hay Ryad - Rabat .

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 DH.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 565.932,00 DH TTC (cinq cent soixante-cinq mille neuf cent trente-deux dirhams toutes taxes comprises).

Le dossier de candidature doit être soit :

- Déposé contre récépissé au siège de l'AMMC à l'adresse ci-dessous ;
- Envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de l'AMMC précité ;
- Remis directement au Président de la commission d'appel d'offres à l'ouverture de la séance.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation.

Les échantillons, prospectus et catalogues originaux du concurrent assortis des photos et schémas précisant la composition et la nature des composants des articles sont exigés. Ils doivent être déposés dans les locaux de l'AMMC au plus tard le 11 mars 2020 à 12H00, délai de rigueur.

La date limite de remise des offres est fixée au 12 mars 2020 à 10H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de consultation.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Service Achats et Logistique de l'AMMC

Immeuble A, ensemble immobilier Sun City, avenue Ennakhil, Hay Ryad - Rabat.

Tél: 05 37 68 89 00 | Fax: 05 37 68 89 25

E-mail : comitemarchesammc@ammc.ma